

DIRECTION AMENAGEMENT  
URBANISME ENVIRONNEMENT  
LM/FL

## CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 25 MAI 2010

### DELIBERATION

#### **OBJET : Information sur les acquisitions et cessions foncières 2009**

---

Rapporteur : Joseph FORES

L'article L 2241-1 du Code général des collectivités territoriales stipule que les acquisitions et cessions soldées dans l'année font l'objet d'un rapport récapitulatif.

En conséquence, les tableaux récapitulatifs des acquisitions et cessions concernées sont joints à la présente délibération.

Les commissions «développement durable, urbanisme, environnement, déplacements, patrimoine et solidarités » et « finances, ressources humaines, administration générale, intercommunalité et suivi des conseils de quartier » ont été informées.

Le conseil municipal prend connaissance du rapport récapitulatif des acquisitions et cessions foncières figurant en annexe.

---

**POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**  
L'adjoint délégué,

Joseph FORES



**Budget principal**  
**Bilan des cessions foncières 2009**  
**TTC**

Zonage Plu	localisation	Cadastre	superficie	acquéreur	conditions		Montant
Ab Na	kerlivo	AR 27 4279 280 331	5278	GFA hent an douar	terrain	2 427,88	2 427,88
					forfait enquête publique	450,00	450,00
Ab	breuzent	CE 30	1030	SCI Cosqueric	terrain	1 885,33	1 885,33
							4 763,21